



Comment protéger les ressources d'une personne en situation de handicap ?

Le 18 décembre 2019 à 17h30

Maison des associations - 6, rue Berthe de Boissieux à GRENOBLE

Madame, Monsieur,

Vous, ou un de vos proches, êtes en situation de handicap et vous mettez tout en œuvre pour l'accompagner.

Avez-vous pensé à préserver vos ressources financières ? Si tel est le cas, êtes vous certain d'avoir opté pour des placements qui préserveront les aides sociales et permettront d'être autonome financièrement ?

En effet, il est primordial de préparer l'avenir le plus tôt possible. Pour cela, des solutions spécifiquement adaptées aux personnes en situation de handicap existent. APF France Handicap a le plaisir de vous convier à une réunion d'information conviviale afin de vous présenter les différents outils existants vous permettant de protéger les ressources de votre proche en situation de handicap tout au long de sa vie.

Nous vous attendons nombreux !

Programme :

- ✓ **17h30** : Accueil des participants.
- ✓ **18h00** : Présentation, questions/réponses.
- ✓ **19h00** : Verre de l'amitié.



Complément de revenus
Préserver les aides sociales
Épargne handicap

Inscriptions avant le 12 décembre prochain auprès de Charlène par téléphone au 04 76 43 13 28 ou par email à l'adresse charlene.moine@apf.asso.fr.
Merci de mentionner vos noms, prénoms et nombre de personnes présentes.